

Programme 4.2.1 (OPPQ – REPAR)

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Vérifications préalables à l'examen scientifique de la demande par les représentants des organismes partenaires

	Le demandeur principal est membre régulier de l'OPPQ	OUI / NON
	Le demandeur principal est membre collaborateur ou étudiant du REPAR ¹	OUI / NON
	Le rôle prépondérant du demandeur principal dans la réalisation du projet est bien établi	OUI / NON
	Le demandeur ne détient pas une autre bourse ou subvention en cours avec l'OPPQ	OUI / NON
	Le demandeur principal a soumis une seule demande comme demandeur principal. Également, tous les demandeurs ont soumis un maximum de deux demandes au total.	OUI / NON
	Aucune autre subvention ou bourse n'a été obtenue pour le même projet ou pour tout autre projet corolaire	OUI / NON
	La lettre d'appui du milieu est requise et spécifie le statut du demandeur pour la durée du projet (clinicien : temps partiel [nombre de jours] ou temps complet)	OUI / NON
	La demande est complète	OUI / NON

¹ Si le demandeur n'est pas membre du REPAR, la demande d'adhésion au REPAR doit être faite simultanément à la demande de subvention

CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

N. B. L'essence du programme requiert que le demandeur ait un rôle prépondérant pour la réalisation du projet et que ce projet ait un impact sur la pratique clinique ou le milieu clinique. Ainsi, une note moins élevée que 7/10 au point 3 du « Dossier du demandeur principal » (rôle prépondérant) et au point 1 des « Retombées potentielles du projet » (impact de l'étude) exclura la demande, peu importe la note finale.

Dossier du demandeur principal (30 points)	1) Pertinence de l'expérience professionnelle du candidat principal (3 ans d'expérience clinique à temps plein est un atout) (6 points maximum si moins de 3 ans d'expérience, 10 points maximum si au moins 3 ans d'expérience)	/10
Commentaires :		
	2) Expérience et formation en recherche du candidat principal : activités de recherche lors de sa formation ou sa pratique. Posséder une maîtrise en recherche est un atout. (6 points maximum sans maîtrise de recherche, 10 points maximum si détenteur d'une maîtrise de recherche)	/10
Commentaires :		
	3) Le rôle du demandeur principal est clairement spécifié dans la demande et est prépondérant pour la réalisation du projet	/10
Commentaires :		
Expertise globale de l'équipe (10 points)	1) L'équipe possède les expertises scientifique et clinique pour permettre la réalisation du projet.	/5
Commentaires :		
	2) Les ressources physiques et matérielles pour la réalisation de la demande sont démontrées	/5
Commentaires :		
Qualité scientifique du projet de recherche clinique (40 points)	1) Objectifs de l'étude et de la problématique bien définis et basés sur une revue succincte et pertinente de la littérature	/5
Commentaires :		

	2) Méthodologie, valeurs scientifiques des principaux éléments de l'étude (devis, population étudiée, recrutement des sujets, instruments de mesure, variables retenues, méthodes d'analyses des données)	/15
Commentaires :		
	3) Faisabilité : durée prévue de l'étude, accessibilité des sujets	/5
	4) La lettre du milieu témoigne d'un appui solide au projet	/10
Commentaires :		
	5) Prévisions budgétaires réalistes et ventilation adéquate : (matériel, ressources humaines, appui pour analyses statistiques)	/5
Commentaires :		
Retombées potentielles du projet (20 points)	1) Potentiels de retombées par rapport à la pratique clinique en physiothérapie ou en adaptation-réadaptation	/10
Commentaires :		
	2) Qualité du plan de transfert ou d'appropriation des connaissances	/10
Commentaires :		
TOTAL DES NOTES		/100
Commentaires :		